

Invitation à la Réunion de Constitution de l'ITIE et à l'Assemblée générale de l'ITIE

Bureau du Président de l'ITIE Berlin, 1^{er} février 2009

Réunion de Constitution de l'ITIE

Les parties prenantes de l'ITIE sont invitées à la Réunion de Constitution de l'Association ITIE. La réunion aura lieu au Ritz-Carlton à Doha le 16 février 2009 à 15 heures 30.

Le but de la réunion est de fonder l'Association ITIE, une association à but non-lucratif d'après le droit norvégien.

La réunion sera présidée par le Président sortant du Conseil d'administration de l'ITIE, Peter Eigen.

Programme

1. **Les origines de la nouvelle structure légale de l'ITIE**, Jonas Moberg, Chef du Secrétariat de l'ITIE et Christian Fredrik Michelet, conseiller juridique auprès du Secrétariat de l'ITIE.
2. Résolution pour la **formation de l'Association ITIE** et l'adoption des Statuts de l'association ci-joints.

La Réunion de Constitution de l'ITIE est ouverte à toutes les parties prenantes de l'ITIE.

Assemblée générale de l'ITIE

Dès la formation de l'Association ITIE, une Assemblée générale de l'ITIE aura lieu.

Programme

1. L'élection des Membres du Conseil d'administration de l'ITIE, et des Suppléants pour chaque Membre du Conseil d'administration de l'ITIE, d'après les recommandations des Collèges.
2. L'élection du Président de l'ITIE d'après la recommandation du Conseil d'administration sortant de l'ITIE.

Les Collèges doivent informer le Secrétariat (lkrogsund@eitransparency.org) des Membres qu'ils souhaitent inscrire d'ici le 14 février 2009 au plus tard. Toutes les parties prenantes de l'ITIE sont invitées à participer à l'Assemblée générale, mais seulement les Membres désignés par leur Collège auront le droit de voter.



Peter Eigen,

Président du Conseil d'administration de l'ITIE

Ci-joint

- Proposition pour les Statuts de l'association, faite par le Conseil d'administration de l'ITIE
- Note de conseil sur la structure de gouvernance de l'ITIE
- Proposition de directives aux collèges de l'ITIE